



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

LE CABINET

Le bureau de la représentation de l'État
Et de la communication

Caen, le 6 avril 2019 à 17h30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mouvement de contestation du 6 avril 2019 Point de situation à 17h30

Suite aux dégradations et violences graves occasionnées à Caen depuis le début du mouvement dit des « gilets jaunes » et notamment le samedi 30 mars, le Préfet du Calvados avait interdit ce jour toute manifestation en centre ville au sein d'un périmètre défini.

Un peu après 11 heures ce matin, un groupe de manifestants s'est installé place Bouchard, située dans le périmètre interdit, montrant par un panneau et leurs chants (« *Monsieur le Préfet, tous les samedis on manifesterà* ») leur volonté revendicative. Ces manifestants ne disposaient pas d'une autorisation d'occupation du domaine public. Les policiers les ont invités à quitter le périmètre, ce qu'ils ont fait.

A 13 heures, le même groupe s'est réinstallé rue Saint Pierre, au sein du périmètre interdit. Devant la récurrence, les policiers ont procédé à leur verbalisation pour infraction à l'arrêté préfectoral interdisant les manifestations dans le périmètre incluant la rue Saint-Pierre.

Prenant acte de ce périmètre d'interdiction, une manifestation non déclarée a d'abord rassemblé ce matin 50 personnes sur le cours Koenig. A 14 heures, un second rassemblement s'est organisé au même endroit. Le cortège, rassemblant au maximum 500 personnes, s'est déplacé du Cours Koenig en direction de la gare de Caen et du centre commercial des Rives de l'Orne, sans y pénétrer.

Des contrôles ciblés de sacs et des palpations de sécurité ont été effectués au moment du retour des manifestants vers le Cours Koenig, compte tenu de la présence d'une vingtaine d'individus cagoulés dans ce rassemblement. A 17 h 30, le mouvement a pris fin.

Aucune dégradation n'a été relevée ce samedi. L'activité commerciale en centre ville a été tout à fait préservée, l'interdiction de manifestation n'empêchant nullement la libre circulation des personnes, à pied ou en véhicule.

Le préfet du Calvados adresse ses remerciements aux policiers et aux gendarmes, départementaux comme mobiles, ainsi qu'aux services de secours qui depuis le 17 novembre dernier, jour et nuit, sont pleinement mobilisés pour garantir les libertés et la sécurité de nos concitoyens.

Contact : pref-presse@calvados.gouv.fr – 02 31 30 64 00

Suivez-nous sur : www.calvados.gouv.fr



[@prefet14](https://twitter.com/prefet14)



[Préfet du Calvados](https://www.facebook.com/Prefet-du-Calvados)



[prefet 14](https://www.snapchat.com/add/prefet_14)